

La Comcom Communique

[COVID] VACCINATION POSSIBLE DÈS 18 ANS



Suite aux dernières modifications des critères d'éligibilité, toute personne de plus de 18 ans peut être candidate à la vaccination COVID-19, et se faire vacciner à Saint-Pons ou à Olonzac.

De nombreuses places sont maintenant disponibles : n'hésitez pas à prendre rendez-vous directement sur les plateformes Santé.fr ou Doctolib.fr

Pour rappel, pour être éligible à la vaccination COVID-19, le patient doit faire partie de l'une des catégories suivantes :

- 1) Personne de 50 ans ou plus.
- 2) Professionnel du secteur de la santé et du secteur médico-social âgés de 18 à 55 ans.
- 3) Personne de 18 à 50 ans inclus souffrant d'une ou plusieurs comorbidités, ou habitant de l'Outre-mer.
- 4) Personne de 16 à 59 ans inclus étant proche d'une personne immunodéprimée.
- 5) Femme enceinte de 3 mois ou plus.
- 6) Membre des bureaux de vote et fonctionnaire communal mobilisé lors des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains.
- 7) **Personne de plus de 18 ans sans autre critère si le rendez-vous est pris pour le jour même ou le lendemain, en remplacement d'une annulation.**

Pour s'inscrire via doctolib.fr, vous pouvez vous référer au tutoriel édité par le point France Services d'Olonzac. https://www.cc-minervois-caroux.fr/fiche_actualite_minervois.aspx?card=8830

www.cc-minervois-caroux.fr